

CONSERVATION DES MAMMIFÈRES MARINS - "Programme c'est assez"

Les baleines arrivent,
il faut mieux les respecter

► En 3 points

■ L'année 2014 est l'année mondiale des baleines, qui bénéficient en Polynésie française de l'un des plus grands sanctuaires au monde.

■ Le Dr Agnès Benet, biologiste marin, présidente de l'association Mata Tohora, a mis sur pied un programme pour la conservation des mammifères marins au fenua.

■ L'attrait des cétacés par le public contribue depuis plusieurs années au développement d'une forme de tourisme "nature" appelé "whale-watching" qui doit être encadrée.

Créé en 2002, le Sanctuaire des mammifères marins de Polynésie française est un des plus grands au monde avec une surface océanique de 5 millions de km². À l'heure actuelle, cette grande aire marine protégée de la Polynésie française accueille 24 espèces de baleines et de dauphins, ce qui caractérise une diversité biologique élevée. De nombreuses baleines à bosse viennent y mettre bas et s'y reproduire chaque année. Les habitants et les touristes sont de plus en plus nombreux à aller les observer en mer. Les dauphins et les globicéphales sont aussi sujets à cette observation. Dans ce contexte d'une activité grandissante, il est apparu essentiel de réagir en agissant au cœur du problème pour permettre un développement durable dans le but de préserver l'ensemble de ces mammifères marins. Le programme de conservation des mammifères marins "C'est assez !" mis en place par Progem est réalisé depuis deux ans pour la Direction de l'Environnement (Diren). "C'est assez !" fait suite à une étude sur le whale watching en Polynésie française réalisée par Progem pour la Diren en 2007. Ce projet s'inscrit dans l'ensemble du programme d'études des mammifères marins du sanctuaire de Polynésie française.

Sensibiliser les usagers de la mer

Sur une période de près de cinq mois, de juillet à novembre, pendant la présence des baleines à



Photo : Thierry Jysman, "Baleines de Polynésie"

Les mammifères marins sont victimes de diverses pressions naturelles. De plus, ils subissent de nombreuses pressions dites anthropiques (dues à l'homme).

bosse (*Megaptera novaeangliae*) dans les eaux polynésiennes, ce programme s'articule autour de deux actions complémentaires réalisées par une présence régulière sur l'eau autour de Tahiti et de Moorea. La première vise à compléter et à mettre à jour le recensement des individus de mammifères marins et les pressions qui pèsent sur eux.

La seconde action est la communication auprès des usagers de la mer directement sur les sites de contact avec les mammifères marins. L'objectif est donc d'apporter les connaissances nécessaires et suffisantes au grand public afin de sensibiliser ces usagers de la mer à la protection et à une meilleure approche de ces mammifères. En 2014, ce programme est confié à l'association Mata Tohora qui a pour objectif la protection des mammifères marins en Polynésie française, par la communication et l'étude. Devant le succès de ce programme chaque année, La Diren et le ministère du Tourisme, de l'Écologie, de la Culture, de l'Aménagement du Territoire et des Transports aériens renouvellent leur soutien pour la campagne de communication sur l'approche des mammifères marins pendant la saison de migration des baleines à bosse. C'est pourquoi, ce programme propose également aux décideurs

des actions afin d'améliorer encore le suivi des pressions anthropiques et naturelles, principaux enjeux de cette conservation.

Pourquoi conserver les mammifères marins ?

Selon Progem, les mammifères marins sont à la fois une espèce emblématique qui permet la mobi-

lisation du public, une espèce "parapluie" dont les besoins écologiques incluent ceux de nombreuses autres espèces et une espèce sentinelle dont la sensibilité sert d'indicateur précoce des changements de l'environnement d'un écosystème donné. Les mammifères marins sont victimes de diverses pressions naturelles. De plus, ils subissent de nombreuses

pressions dites anthropiques (dues à l'homme) : mortalité immédiate des cétacés (captures accidentelles, collisions, destructions volontaires, pêche, etc.), dégradation de la niche écologique, de l'atteinte à la fécondité, surexploitation des ressources, polluants ou encore les perturbations liées au comportement engendrées par le bruit, dérangement, harcèlement, etc.

Le programme Progem s'intéresse en particulier à la pression exercée par les hommes. ■

Source : Benet, A. 2014.
Extraits du programme
"C'est assez !" pour
la conservation des mammifères
marins en Polynésie française.
Mata Tohora. 12 p.
© Agnès Benet

Le whale-whatching n'est pas sans danger

Plusieurs pays, dont la Polynésie française, ont opté pour réglementer l'approche des mammifères marins afin de préserver et de valoriser cette activité d'une part, et d'autre part, d'éviter les risques pour l'homme et limiter les impacts sur les espèces observées, explique Progem. En Polynésie française, l'activité commerciale d'observation des baleines à bosse a débuté en 1992. Jusqu'en 1995, un seul opérateur pratiquait cette activité. Puis rapidement, le whale-watching s'est développé comme dans les autres îles du Pacifique Sud. Depuis une dizaine d'années, les activités touristiques d'observation des cétacés connaissent une croissance exponentielle. Les enjeux économiques et le développement de cette nouvelle activité ont pris une ampleur grandissante. Le code de l'environnement de la Polynésie française régit l'activité whale watching et les approches des mammifères marins. Les sanctions en cas de non-respect de ces articles sont également prévues dans le code de l'environnement de la Polynésie française. Cependant ces règles ne sont pas toujours respectées et les abus des whale-watchers peuvent parfois mettre en danger aussi bien les cétacés que les observateurs eux-mêmes.

Baleines : à savoir avant de les approcher

Un guide d'approche a été édité par le ministère de l'Environnement pour informer le maximum de personnes (particuliers ou professionnels) souhaitant observer les mammifères marins. Pour minimiser au maximum le stress de chaque animal et les effets néfastes sur les groupes et leur comportement, onze règles élémentaires y sont mentionnées et illustrées. Il s'agit de :

- Réduire la vitesse à 3 nœuds dans un rayon de 300 mètres autour des cétacés ;
- Garder toujours le moteur en route et le mettre au point mort si l'animal se rapproche volontairement de l'embarcation ;
- Interdire tout changement brusque de direction et de régime de moteur ;
- Respecter les distances d'approche, notamment en période de reproduction, en raison des risques que peuvent occasionner les parades amoureuses des grands cétacés pour les navires ;
- Suivre une route parallèle aux animaux en déplacement ;
- Ne pas dépasser les animaux en déplacement ;
- Ne pas s'approcher des petits non accompagnés ;
- Ne jamais séparer les membres d'un même groupe ;
- Ne jamais bloquer un cétacé entre le récif ou une terre
- Ne pas encercler les animaux.